

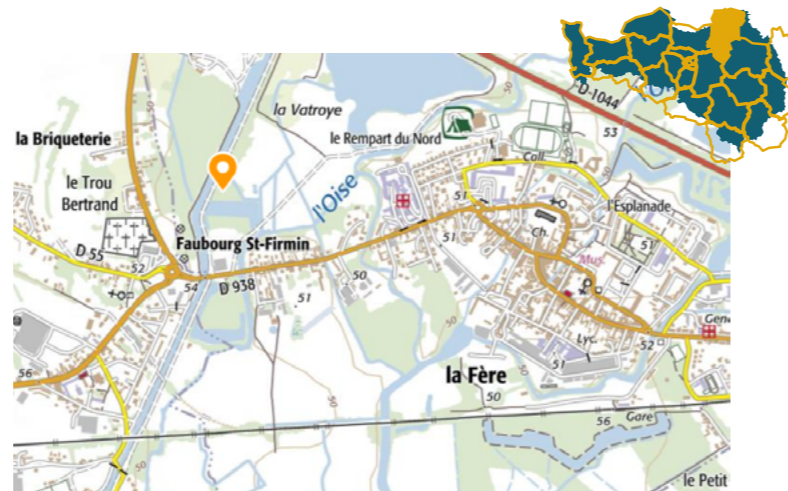
Le contexte

Les **espèces phytophiles** ont la particularité de pondre sur un **support herbacé**. On trouve leur frayère dans certaines **zones humides**. Or, avec l'anthropisation des milieux, nombreuses sont dégradées ou disparues.

C'est dans ce cadre que la [Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique](#) a voulu aménager une frayère pour les espèces phytophiles.

C'est au bord de l'Oise, dans la commune de **La Fère** dans l'Aisne, que le projet s'est concrétisé.

Pour une meilleure gestion, la fédération a acquis la parcelle. Cette zone humide était en cours de comblement puisque envahie par la végétation arbustive et arborescente.



Site avant travaux, 2018



Site un an après travaux, 2019

Cours d'eau	L'Oise
Code masse d'eau	FRHR177A
Coordonnées L93	x : 725 402 y : 6 951 733
Appellation	Frayère de la Fère
Superficie	0.6 ha
Espace naturel remarquable	ZNIEFF

Les enjeux

La création d'une frayère pour les espèces phytophiles va profiter à bon nombre d'espèces: à des poissons (brochets, cyprinidés...), mais aussi à des amphibiens, des oiseaux...

Une zone humide fonctionnelle c'est également :

- un pas vers la reconquête de la **qualité de l'eau**,
- une éponge qui absorbe le surplus et restitue l'eau lorsqu'il en manque dans le cours d'eau.

Les étapes

2017

Achat de la parcelle par la Fédération

2018

Réalisation des travaux

Le témoignage

«La frayère de la Fère est totalement fonctionnelle et se remplit chaque année grâce aux inondations. Elle est en lien direct avec un contre-fossé, où les juvéniles peuvent partir terminer leur croissance.

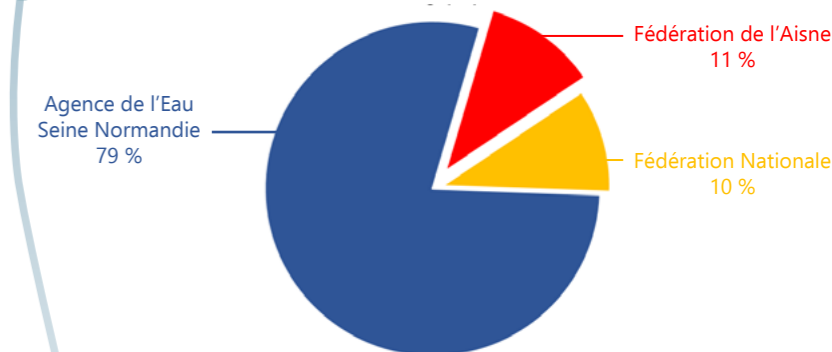
Un ouvrage, situé à l'entrée de la frayère, permet de retenir l'eau, ce qui profite également à d'autres espèces, comme aux canards et aux poules d'eau.»

Yvon Gendre,
Président de l'AAPPMA «La Brême»



Site avant travaux, 2018

Le plan de financement

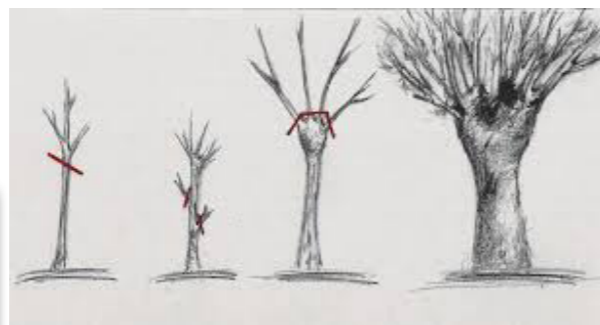


Le descriptif des travaux

- Traitement de la végétation valorisée en filière bois
- Taille des gros saules en têtard
- Réalisation d'une passerelle piétonne en bois
- Remise en état de l'ouvrage de calage des niveaux de la frayère
- Travaux de terrassement
- Ramassage de déchets



Opération de broyage, 2018

Représentation d'un saule taillé en têtard.
Dessin : V. Gilson

Apperçu du type de déchets ramassés, 2018

Travaux de terrassement avec suivi
topographique, 2018

Rognage des souches, 2018

Le gain écologique

2018

0.6 ha de frayère restaurée :
accueil de la biodiversité



Création d'une passerelle piéton, 2018

L'attention particulière

Ce site s'inscrit dans un ensemble de sites gérés par les structures associatives pour la pêche de loisirs (frayère + plan d'eau de l'AAPPMA de La Fère + site de la Vatroye récemment acquis par la Fondation des pêcheurs et géré par la FAPPMA).

Le bois coupé a été broyé puis exporté pour une valorisation vers la filière Bois énergie.

Les clés de la réussite

Pour évaluer l'efficacité des aménagements réalisés, une pêche électrique sera effectuée par la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. L'entretien du site sera réalisé par la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.



- La fédération maîtrise le foncier
- Présence d'un débit d'attrait dans le petit bras d'amenée à la frayère alimenté par le contre fossé du canal
- Attrait pour les amphibiens et l'avifaune
- Le milieu risque de se renfermer
- Marnage assez important de la frayère : mise en place d'un ouvrage de maintien du niveau d'eau (anthropisation du fonctionnement et nécessité de gestion)
- La frayère est accessible pour les poissons de l'Oise après remontée d'un bras de 160 mètres de long.

Le coût du projet

Restauration de la zone humide

27 997 € TTC

Contactez le responsable technique de l'action :
rmarlot@peche02.fr